

Image not found or type unknown



abus de limite de date de resiliation

Par **de Martino**, le **14/08/2012** à **13:26**

Bonjour, voila je me suis inscrit au cours servais (cours a distance postal)or apres obtention d'un job, j'ai demande a etre résilié, ceci par mail 2 mois après mon inscription.On m'a repondu d'envoyer un recommandé avec AR ce que j'ai fait mais 3 mois passés après mon inscription, ils m'ont donc répondu que ce n'était pas possible apres un delai superieur a trois mois(75 euros/mois retrait automatique).Puis-je avoir un recours, sachant que je les ai contacté un mois avant la date limite par mail.Merci.